

Image not found or type unknown



Litige bancaire en cours de divorce

Par **ZADA**, le **15/09/2013** à **20:01**

Bonjour

Etant en cours de divorce (conciliation dans deux mois), mon futur ex-époux n'alimente pas le compte commun et les traites des divers emprunts sont à ma charge. Je n'arrive plus à assumer ces traites et me retrouve en litige avec ma banque car mon mari à changé de banque pour son compte perso.

Que puis-je faire en attendant la fin du régime de la communauté?

Merci d'avance